



Avis d'ouverture d'une enquête publique portant sur le transfert du lotissement de la Verdrie au domaine communal de la commune de VION

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération n° 24-03-07-08 en date du 7 mars 2024, le conseil municipal de VION s'est prononcé en faveur du classement dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation et équipements annexes du lotissement de la Verdrie ;

Une enquête publique portant sur le classement précité doit être conduite. Monsieur LEROY Dominique est désigné commissaire-enquêteur.

Cette enquête aura lieu à VION **du JEUDI 23 JANVIER 2025 au JEUDI 6 FEVRIER 2025 inclus.**

Le dossier de l'enquête est consultable par tous, sera disponible en mairie de Vion, située 1 place de l'église 72300 VION entre le JEUDI 23 JANVIER 2025 et le JEUDI 6 FEVRIER 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le Lundi de 14 h à 18 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur sera mis durant toute l'enquête à disposition du public à la mairie de Vion, aux jours et heures d'ouverture de la mairie précités.

Ces observations pourront également être adressé par écrit à l'adresse postale suivante : à l'attention de Monsieur LEROY Dominique, commissaire enquêteur, Mairie de Vion 1 place de l'église 72300 VION.

Le commissaire enquêteur les annexera au registre d'enquête.

Ces courriers pourront être adressés à Monsieur Le Commissaire enquêteur jusqu'au 6 février 2025 inclus.

Durant l'enquête, Monsieur le commissaire enquêteur effectuera 3 permanences et se tiendra à disposition du public en mairie de Vion :

Le 23 janvier 2025 de 10 h à 12 h

Le 31 janvier 2025 de 10 h à 12 h

Le 6 février 2025 de 15 h à 18 h